

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNE DE COTIGNAC - DEPARTEMENT DU VAR

Adresse :

Hôtel de ville - 83570 COTIGNAC

Tél. 04 94 72 60 20 – Courriel : travaux@mairiecotignac.fr

Type de marché de travaux : **Réhabilitation de la rue de Maréchaux à COTIGNAC (83570)**

Caractéristiques du marché : Marché ordinaire

Lieu d'exécution : COMMUNE DE COTIGNAC

Procédure de passation : MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE OUVRETE (articles R2123-1 et 2131-12 du Code de la Commande Publique). La procédure fait l'objet d'un règlement de la consultation, joint au dossier de consultation, qui complète le présent avis.

Décomposition en lots : Lot unique

Durée d'exécution : 5 mois (période de préparation incluse : 1 mois et OPR incluse : 15 jours)

Date prévisionnelle de début des travaux : 14 octobre 2024

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :

Les offres des candidats seront rédigées en langue française et l'Unité monétaire l'euro.

Les rémunérations seront effectuées sur prix forfaitaires et fermes.

Marché financé sur les ressources propre de la collectivité et demandes de subventions réalisées auprès de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, l'agence de l'eau.

Le délai de paiement est de 30 jours.

CRITERES DE SELECTION

Capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes :

a) Concernant votre situation juridique :

- Une déclaration sur l'honneur visée par l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique.

b) Concernant vos capacités économiques et financières :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

c) Concernant vos références professionnelles et vos capacités techniques :

• Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

- Une déclaration indiquant l'effectif moyen du candidat pour l'année en cours.
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.
- Un engagement écrit des membres du groupement ou des sous-traitants indiquant qu'ils mettent à disposition leurs capacités.

La réponse par le dispositif DUME est fortement recommandée pour candidater d'une façon simplifiée aux marchés publics.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération sous forme de %

1/ Valeur technique	60 %
2/ Prix	40 %

La Commune de Cotignac se réserve le droit de négocier suivant les critères de sélection.

La proposition de variante n'est pas autorisée

Date limite de réception de remise des candidatures et des offres : **Vendredi 19 juillet 2024 à 12H00**

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

- TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON
5, rue Racine, CS 40510, 83041 TOULON CEDEX 9
Tél. 04 94 42 79 30 – Fax 04 94 42 79 89
Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Délai d'introduction des recours :

Référé précontractuel possible, avant la signature du marché. Un recours pourra être exercé contre toute décision prise par le pouvoir adjudicateur dans le cadre de la présente procédure dans un délai de deux (2) mois.

Renseignements :

Le dossier de consultation regroupant l'ensemble des pièces du marché est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur : www.marches-

securises.fr

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur, sur cette même plateforme.

Cette demande doit intervenir 9 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

Publié le : le Mercredi 19 juin 2024